



Publié sur (<http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr>)

[Accueil](#) > [Le fonds Images de la diversité](#) > Présentation du fonds et mode d'emploi

---

## Le fonds Images de la diversité <sup>[1]</sup>

Le fonds «Images de la diversité» CGET-CNC, cofinancé par les crédits de la politique de la ville et par le Centre national de la cinématographie et de l'image animée, est le fruit d'une volonté des pouvoirs publics de soutenir la création cinématographique et audiovisuelle afin de refléter plus fidèlement la diversité française. Il s'agit non seulement de la rendre visible, mais aussi de modifier le regard porté sur elle afin de lutter contre les représentations stéréotypées pour encourager les médias nationaux à proposer aux spectateurs des sujets et des points de vue originaux. Les objectifs et les critères Les aides du fonds Images de la diversité sont inscrites au Règlement général des aides financières (RGA). Le fonds a pour objectif de soutenir la création et la diffusion des œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédia ou de jeux vidéo contribuant à donner une représentation plus fidèle de la réalité française et de ses composantes, à écrire une histoire commune de l'ensemble de la population française autour des valeurs de la République, et de favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux talents, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Pour répondre à ces objectifs, le fonds Images de la diversité soutient la création, la production et la diffusion d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles, multimédias et de jeux vidéo qui : 1° Représentent l'ensemble des populations immigrées, issues de l'immigration et ultramarines qui composent la société française, et notamment celles qui résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ; 2° Représentent les réalités actuelles, l'histoire et la mémoire, en France, des populations immigrées ou issues de l'immigration, ainsi que des populations ultramarines et des quartiers prioritaires de la politique de la ville situés en territoire urbain ; 3° Concourent à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée ; 4° Contribuent à la reconnaissance et à la valorisation de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire des quartiers de la politique de la ville. Le descriptif du fonds Le fonds Images de la diversité octroie des aides à l'écriture, au développement, à la production, à la distribution et à l'édition vidéo. Il concerne les secteurs cinématographique, audiovisuel, multimédia et jeux vidéo ainsi que tous les genres : animation, documentaire, fiction, spectacle vivant et les formats suivants : unitaire, pilote, série, long métrage, court métrage, non linéaire. Peuvent prétendre aux aides : les auteurs, producteurs, distributeurs et éditeurs. La commission du fonds Images de la diversité Le CGET et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) ont nommé la nouvelle commission du fonds Images de la diversité en 2016. À sa tête, Philippe Faucon, réalisateur engagé dans la représentation de la diversité à l'écran et auteur de Fatima, César du meilleur film et de la meilleure adaptation en 2016. La commission se compose de 12 membres titulaires et 10 suppléants. Philippe Faucon est entouré de deux vice-présidents, le réalisateur Chad Chenouga, pour le 1er collège et la productrice France Zobda, pour le 2e collège (voir la liste des membres de la commission dans la partie Ressources). Où déposer les demandes de soutien : Un guichet unique : toutes les demandes de soutien doivent être adressées au CNC. Informations pratiques sur le site du CNC. Ressources : - Le règlement général des aides financières qui régit le fonds Images de la diversité est à télécharger ci-dessous en format PDF. - Découvrez la liste des membres qui ont siégé à la commission Images de la diversité en 2016. Document en format PDF à télécharger ci-dessous. - Consultez le Guide de fonctionnement du site. Document en format PDF à télécharger ci-dessous.

Documents-ressources:

 [Règlement général des aides financières.pdf](#) <sup>[2]</sup>

 [Les membres de la commission 2016.pdf](#) [3]

 [Guide de fonctionnement du site.pdf](#) [4]

---

URL source (modified on 15/09/2017 - 15:30):<http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/node/3496>

Liens

[1] <http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/content/Le-fonds-Images-de-la-diversit%C3%A9> [2]

<http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/sites/default/files/R%C3%A9glement%20g%C3%A9n%C3%A9ral%20des%20aides%20financi%C3%A8res.pdf> [3]

[http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/sites/default/files/Les%20membres%20de%20la%20commission%202016\\_0.pdf](http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/sites/default/files/Les%20membres%20de%20la%20commission%202016_0.pdf)

[4] [http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20de%20fonctionnement%20du%20site\\_1.pdf](http://lab-imagesdeladiversite.cget.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20de%20fonctionnement%20du%20site_1.pdf)